



Président :

JEAN QUENTIN

ROTARY-CLUB DE PONTOISE-CERGY

BULLETIN D'INFORMATION N°

25

Période du 30 JANVIER au 7 FÉVRIER 1984.

Réunion du lundi 30 janvier 1984.

35 membres présents ainsi que de nombreuses épouses. Excusés: B.Thomassin et A.Tomino.

Invités: Georges et Jacqueline Simon, invités d'honneur du club; Mme Denise Blomet, par J. et N.Quentin; Mme Chantal Butin, par N. et M.Vassilieff; MM et Mmes DAREL, Fromageau, Colozier, Carrière et Ricard, tous futurs rotariens, soit de notre club, soit du nouveau club.

Le Président:

- rappelle deux manifestations extérieures:
 - . le 3 février, à Poissy: films sur le Brésil (les billets ont été vendus au club);
 - . le 4 février, au théâtre Pierre Fresnay à Ermont, concert de Jacqueline Robin, épouse d'un ami du club de Taverny-Beauchamp, au profit de la Croix-Rouge française (dont Jacqueline Cavillon est la présidente locale).
- souhaite la bienvenue à Georges et Jacqueline Simon, qui quittent la direction du Grand Cerf, lieu de notre siège. Il lit un compliment (voir au dos), annonce à Jo qu'il est nommé membre d'honneur du club jusqu'au 30 juin 1985 et remet à nos amis des cadeaux, en souvenir d'une amitié qu'il espère se poursuivra. Jo, très ému (pour une fois...), remercie l'assistance, et retrace les étapes d'une amitié vieille de plus de 30 ans. En tant qu'administrateur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale des Yvelines et du Val d'Oise, il remet au club de Pontoise-Cergy la médaille de bronze de la Chambre de Commerce.

Après le dîner, le Président et Nelly Quentin rendent compte, à l'aide de très belles diapositives, de leur voyage de noces aux Antilles, voyage offert par leurs nombreux amis, rotariens ou non.

Prochaine réunion le M A R D I 7 février à 19h30.

(réunion du Comité au siège)



ROTARY-CLUB DE PONTOISE-CERGY

Le Président

Extrait des minutes du Rotary-club de Pontoise-Cergy.

Jugement du 30 janvier 1984.

Attendu que Georges SIMON, alias "Jo", est déféré devant l'assemblée de ce soir, pour voir statuer sur les mérites de ses activités d'amphitryon, exercées au préjudice du Rotary-club de Pontoise-Cergy, sur le territoire de la ville de Saint-Ouen l'Aumône durant de longues années et en tout cas depuis temps non prescrit.

Attendu qu'il résulte de l'information et des débats que d'aucuns invoquent à son endroit l'usage certes savant, mais immodéré, d'un instrument dénommé "ouvre-boîte".

Que d'autres soutiennent qu'à l'instar des grands maîtres-queux, géniaux dans l'art d'utiliser leur piano, le comparant tire du congélateur ses effets les plus magistraux.

Attendu toutefois que tous s'accordent à rendre hommage aux qualités imaginatives de l'intéressé, quant à la dénomination de ses préparations et à la pompe de leur présentation.

Attendu, sur le premier grief, que "Jo" Simon fait valoir que, propriétaire d'un seul ouvre-boîte, d'ailleurs souvenir de famille, celui-ci est "perché" au plus haut du dernier placard de ses cuisines.

Que dans ces conditions, sans qu'il soit sur ce point nécessaire de recourir à la mesure d'expertise sollicitée, il apparait à l'évidence qu'il se trouve dans l'impossibilité physique absolue d'en avoir fait l'usage abusif allégué.

Attendu en outre que l'intéressé fait plaider que, nourri des lectures de Carême et d'Escoffier, il a mis au point et introduit dans le Verin Français la technique de la "banderille culinaire", dont depuis lors sont parés, pour la joie des yeux, tomates, poulets et canards.

Attendu qu'il convient de porter en outre au crédit de l'intéressé la chaleur de son accueil, sa proverbiale bonhomie, son perpétuel sourire et sa joie de vivre.

Que ces remarquables qualités, alliées à celles de son épouse Jacqueline, font du couple SIMON des hôtes dont on ne se sépare pas sans regret.

Qu'il échet de les remercier de leur dévouement à la cause du Club,

PAR CES MOTIFS

Dit et juge que Monsieur et Madame SIMON ont bien mérité du Rotary-club de Pontoise-Cergy, et en conséquence, nomme Georges SIMON alias "Jo" membre d'honneur du dit Rotary-club.

Place Georges SIMON dit "Jo" sous le régime de la retraite et le remet à son épouse, à charge pour elle d'en user ainsi que bon lui semblera jusqu'à la consommation des temps.

Dit que Georges SIMON dit "Jo" devra se présenter une fois par mois au moins aux réunions du Rotary-club de Pontoise-Cergy, afin de parfaire sa connaissance du critère des quatre questions.

Le condamne aux entiers dépens, qui comprendront le coût de l'apéritif et de ses suites.

Fait le lundi 30 janvier de l'an 1984,
au siège du club, hôtel-restaurant du
Grand Cerf à Saint-Ouen l'Aumône.

Le Greffier,
Nicolas Vassilieff.

Le Président,
Jean Quentin.

Texte du Past-président Charles Finkelstein.